

Claude ou Renée ? Les lettres d'Anne de Bretagne à Mme du Bouchage

Parmi la poignée de lettres que le hasard nous a conservées de la correspondante infatigable qu'était Anne de Bretagne, les plus souvent citées sont sûrement celles adressées à Mme du Bouchage et publiées en 1860 par Le Roux de Lincy dans un ouvrage qui a été pillé depuis par des générations d'écrivains et de chercheurs (1). Les dates données par l'historien à ces sept lettres envoyées d'Angers [2], de Grenoble [3], et de Valence [2] s'échelonnent de 1501 à 1507, et le sujet des inquiétudes maternelles de leur auteur est, bien entendu, Claude de France.

Moins connu peut-être est le fait que ces mêmes lettres, à quelques variantes près, figurent également dans l'*Histoire des ducs de Bourbon*, de La Mure, qui commença à paraître la même année, et que l'éditeur les attribue à Anne de France (2). La petite fille des lettres devient dans ce cas Suzanne de Bourbon, née en 1491. Il va sans dire qu'il s'agit ici d'une erreur. Les lettres sont certainement de la reine, comme en témoignent la signature (3), les noms des secrétaires (4), et jusqu'au style, pour qui a lu la correspondance des deux femmes. Il n'empêche que les biographes d'Anne de France ou de Beaujeu persistent à les citer (5), en y trouvant prétexte à commenter chez elle une tendresse de sentiments peu évidente ailleurs.

Ce n'est malheureusement pas la seule erreur à se perpétuer au sujet de ces lettres. Des voix se sont élevées de loin en loin pour objecter que

(1) *La vie de la Reine Anne de Bretagne*, III, n° 12, 18, 19, 20, 21, 24 et 25.

(2) III, 217-218.

(3) L'écriture est caractéristique et les lettres sont signées du seul *Anne*, alors que la duchesse de Bourbon, dont il existe d'ailleurs une lettre à Mme du Bouchage, signait toujours *Anne de France*.

(4) Normant, Gapin, Marchant, de la Vigne.

(5) Le dernier en date : M. CHOMBART DE LAUWE, *Anne de Beaujeu*, dans la collection *Figures de Proue*, 1980, p. 389.

Mme du Bouchage n'était pas la gouvernante de Claude (6), qu'André de la Vigne, qui contresigna trois des lettres, n'était pas secrétaire de la reine en 1501 (7), date assignée, non sans une certaine logique, à la plus intéressante; mais en vain. Le démarrage puissant donné par Le Roux de Lincy à l'association Mme du Bouchage/Claude de France lui a assuré plus de cent trente ans de vie. Une erreur si vivace mérite d'être réfutée dans le détail.

Une seule des sept lettres permet de cerner l'âge de l'enfant dont la reine demande instamment des nouvelles, celle qui fut écrite le 18 juin à Grenoble, n° 12 chez Le Roux de Lincy. Il s'y agit d'une enfant qui est toujours au sein, donc d'un bébé. De plus, elle vient d'avoir un ennui de santé; la mère est soulagée d'apprendre que la cause en était ses *petites dens*. Claude, née le 13 octobre 1499, aurait eu huit mois en 1500, vingt mois en 1501 et tétait sans doute toujours; l'inquiétude maternelle s'expliquerait toutefois moins à cet âge-ci, car le plus simple, si la nourrice était malade, eût été de sevrer l'enfant. Mais pour expédier en 1500 ou 1501 ces lettres de Grenoble, il aurait fallu que la reine s'y trouvât; or elle n'y était pas. En mai 1500 elle fit un pèlerinage à Saint-Claude, puis poussa une pointe à Lons-le-Saulnier, où elle tint sur les fonts le fils du prince d'Orange (8). Dans le courant du mois, elle revint à Lyon où elle passa avec le roi tout juin et jusqu'au 21 juillet (9), date à laquelle le couple royal remonta par Roanne jusqu'à Cosne-sur-Loire où la reine embarqua pour Blois, le roi continuant sur Montargis (10). L'année 1501 suivit une courbe similaire. De Moulins, où la cour assista le 21 mars aux fiançailles de Suzanne de Bourbon avec Charles d'Alençon, on se rendit à Lyon. En avril-mai, le roi fit une tournée en Bourgogne, apparemment sans la reine. Juin, juillet et août se déroulèrent à Lyon où furent reçus en grande pompe les ambassadeurs de l'archiduc Philippe d'Autriche. Le 13 septembre la reine repartit en direction de Blois, tandis que le roi s'accorda des journées de détente à la chasse en Dauphiné (11). Ce fut en juin 1502 que les souverains descendirent pour la première fois jusqu'à Grenoble (12), ville étape pour Louis XII comme pour Charles VIII sur la route d'Italie. Mais Claude en 1502 n'est plus le nourrisson de la lettre n° 12.

(6) Voir E. GABORY, *Anne de Bretagne, duchesse et reine*, 1941.

(7) A. DE LA VIGNE, *La ressource de la Chrestienté*, éd. C. Brown, 1989.

(8) J. D'AUTON, *Histoire de Louis XII*, éd. R. de Maulde, 1889, I, 284.

(9) *Ibid.*, 313.

(10) MACHIAVEL, *Legazioni*, éd. F. Chiappelli, 1971, I, 361.

(11) D'AUTON, II, 92, n.1.

(12) *Ordonnances*; M. Sanuto, *I Diarii*, IV, 298.

C'est dans cette impasse que je me suis mise à douter, et j'ai trouvé l'indication de la route à suivre dans le *Cérémonial François*. En décembre 1501, quand Claude avait vingt-six mois, les souverains des Pays-Bas, en route pour l'Espagne, s'arrêtèrent une semaine à Blois. Le premier soir, quand l'archiduchesse se retira dans ses appartements, Claude lui fut présentée dans les bras de la fille de Madame de Tournon *pour ce que la dite Dame de Tournon qui gouvernoit la dite Madame Claude portoit le grand deuil* (13). Un peu plus loin, en décrivant la chambre de l'enfant, l'auteur ajoute : *et à l'autre bout de la chambre y avoit un lict de camp tendu de sayette noire, où couchoit la dite Dame de Tournon sa gouvernante, qui estoit nouvellement veufve; autre lict n'y avoit dans la dite chambre* (14). Mme du Bouchage n'était donc pas et ne fut sans doute jamais la gouvernante de Claude.

Si la petite fille des lettres ne peut pas être Claude, il faut, puisque Anne de Bretagne n'a eu que deux filles, qu'elle soit Renée. Lorsqu'on examine cette alternative, les morceaux épars du puzzle commencent à s'emboîter. Renée de France fut comme sa soeur un bébé d'automne : elle naquit le 25 octobre 1510. Au mois de juin suivant, elle allait sur ses huit mois, l'âge classique de la percée des premières dents, l'âge aussi où, l'enfant étant nourri exclusivement au sein, une indisposition de la nourrice serait inquiétante. Impossible, d'ailleurs, de rajeunir les lettres s'il s'agit de Renée, car en août 1511 Mme du Bouchage mourut (15) et sa charge fut donnée par la suite à Michelle de Saubonne, dame de Soubise (16). Si la première ne remplit que pendant dix mois les fonctions de gouvernante auprès de Renée, il n'y rien d'étonnant à ce que les sources contemporaines n'en fassent pas mention. L'une d'entr'elles, par contre, nous fournit un renseignement différent, mais tout aussi précieux : Jean de Saint-Gelais, notant en passant le baptême, précise que l'enfant eut comme marraines Mme de Bourbon et Mme du Bouchage (17). Or, des sept lettres de la reine, toutes commencent par *Ma commere*, six portent l'adresse *A ma commere*, et quatre se terminent par la formule *et à Dieu, ma commere*.

Quelle conclusion en tirer sinon qu'Anne de Bretagne s'adressait à la marraine de son enfant, c'est-à-dire de Renée ? En douter serait supposer une familiarité étrangère aux habitudes épistolaires de la reine, qui

(13) *Le Cérémonial François*, pub. Th. Godefroy, 1649, II, 730.

(14) *Ibid.*, II, 731.

(15) B. DE MANDROT, *Ymbert de Batarnay, sire du Bouchage*, 1886, 239.

(16) M. GIRAUD-MANGIN, "Michelle de Saubonne, dame d'atour d'Anne de Bretagne", dans *Mémoires de la Soc. d'hist. et d'arch. de Bretagne*, XXVI, 1946, p. 69-89.

(17) *Histoire de Louis XII*, pub. Godefroy, p. 162, 229.

marque d'une façon très précise la relation et le degré de parenté qui la lie à ses correspondants : *ma soeur* à la duchesse de Bourbon, *mon frere* au duc (18) ; *ma bonne niepce* à Germaine de Foix devenue reine d'Espagne, tandis que le roi Ferdinand est *frere* (en tant que souverain), *oncle et allyé* (19) ; *mon cousin* à Jean de Rohan comme à Jean de Rieux (20). Quand il n'y a ni consanguinité ni relation de mariage elle use simplement du titre : *Monsieur de Saint-Bonnet*, *Monsieur du Bouchage*, *Monsieur le Chancelier*. L'emploi dans ce sens des termes compère, comère est courant. Anne de Foix-Candale, devenue mère d'une petite princesse de Hongrie dont le doge fut invité à être le parrain, envoie par l'ambassadeur de Venise des messages à *il mio compar* (21).

Le 4 avril 1511, l'autre marraine, madame de Bourbon, écrit à madame du Bouchage, lui demandant des nouvelles de *Madame ma filleule* (il faut présumer qu'elle savait la reine absente). Le roi, ajoute-t-elle, vient de passer à Moulins ; elle a vu monsieur du Bouchage qui se porte bien (22). Pendant ce temps, Anne de Bretagne, mal remise d'un accouchement difficile, était restée sur la Loire ; elle ne rejoindra son mari que le 19 mai (23) ; mais gagner Angers par bateau n'est pas fatigant, c'est même au printemps une promenade agréable, et c'est d'Angers qu'elle remercie le 2 et le 3 avril madame du Bouchage, restée sans doute à Blois, de ses lettres rassurantes, en l'engageant à continuer d'écrire (24). En juin, elle suit le roi à Grenoble après un détour à Chambéry pour voir le Saint Suaire (25), et aussitôt les soucis se dessinent à l'horizon. Le 11 juin elle se dit heureuse des bonnes nouvelles de sa petite fille, mais elle redoute la présence auprès d'elle du médecin, maître Albert. Pour commencer, il a quelque chose aux yeux et elle ne veut pas qu'il s'approche de l'enfant, et de toute façon un bébé au sein *n'a que faire de medecins*. Madame du Bouchage est elle-même souffrante : *Et vous pryé que mettez payne de vous bien guérir* (26).

(18) Ms fr. 3924, f. 15.

(19) LE ROUX DE LINCY, III, n° 32 et 29.

(20) G. DURVILLE, "Quelques lettres d'Anne de Bretagne", dans *Bulletin hist. et phil.*, 1907, 49, et LE ROUX DE LINCY, III, n° 13.

(21) M. SANUTO, *I Diarii*, V, 740, 768, 829.

(22) Ms fr. 2922, f. 35.

(23) *Lettres de Louis XII*, pub. Godefroy, 1712, II, 229.

(24) LE ROUX DE LINCY, n° 24 et 25. Il faut peut-être préciser que ce n'est pas en 1511, comme l'affirme Le Roux de Lincy, faisant une fois de plus école, que la reine "fit une maladie longue qui mit ses jours en danger" (II, 195). La dépêche de l'ambassadeur d'Autriche qui en parle, et à laquelle Le Roux renvoie (M. Le Glay, *Négotiations entre la France et l'Autriche*, 1845, I, 484), est du 28 mars 1512, Pâques tombant cette année-là le 11 avril.

(25) *Lettres de Louis XII*, II, 265.

(26) LE ROUX DE LINCY, n° 18.

Le 17 juin, la reine s'impatiente de n'avoir pas de nouvelles (27). Le 18 le courrier arrive et elle apprend que sa lettre du 11 n'est pas arrivée à temps pour empêcher maître Albert de mettre son nez partout. Il est allé voir l'enfant et, l'ayant trouvée *ung peu chaulde*, a conseillé de donner *quelque casse* à la nourrice, mais madame du Bouchage lui a sans doute dit qu'il fallait attendre l'autorisation de la reine. Anne de Bretagne intervient avec fermeté et bon sens : *Je trouve bien estrange*, écrit-elle le jour même, *de bailler medecine s'il n'eust trouver ladicte nourrice esmeue ou en fièvre ; par quoi, ma commere, je vous pryé que incontinent envoyez quérir Cateryne, et voyez de son laict si elle est en fièvre, ou sil y a mutation. Et luy dictes qu'elle la voye la nyct si elle est chaulde ou aultrement qu'elle n'a acoustumé, et si vous ne trouvez aultrement qu'elle n'a acoustumé, ne luy changez poinct ses viandes, car je vous envoie maistre Millon qui vous dira ce qu'il sera bon de faire, lequel partit samedi, et vous pryé que incontinent despeschez le poste et m'escripvez bien au long de madicte fille et de ma nourrice. Et [a Die] n'oubliez pas de me mander des vostres* (28).

Madame du Bouchage, étant sur place, aura su se frayer un chemin à travers la jungle de prénoms et interpréter les instructions de sa maîtresse. Hasardons que la gouvernante devait examiner le lait de la nourrice et dire à celle-ci de veiller la nuit sur la petite, afin de constater si elle paraissait fiévreuse ou agitée. Si tout était normal, madame du Bouchage devait se garder de changer quoi que ce fût au régime de la nourrice en attendant l'arrivée de maître Millon, à qui la reine se fiait, du moins assez pour l'expédier de Grenoble à Blois. Deux semaines plus tard elle est rassérénée : *J'ay bien esté joyeuse de ce que m'avez escript que ma petite fille fait bonne chere et qu'elle se fait bien nourrir* (29). Entre-temps les souverains étaient descendus à Valence (30) et c'est encore de cette ville que la reine écrit la dernière lettre de la série, où elle se réjouit d'apprendre que sa fille *ce faict tousjours de mieulx en mieulx nourrir* (31).

La reine ne devait plus revoir sa chère *commere*, car lorsqu'elle regagne Blois le 7 septembre, madame du Bouchage était décédée, ayant joui pendant moins d'un an des honneurs qui lui étaient échus au soir de sa vie. Pour cette femme qui n'était pas de la haute noblesse, tenir sur les fonts une fille de France était un honneur insigne et qu'on pourrait trouver surprenant. Son mari, Ymbert de Batarnay, sire du Bouchage, servi-

(27) *Ibidem*.

(28) *Ibid.* n° 12, texte rétabli d'après le ms fr. 2929, f. 52.

(29) *Ibid.* n° 20.

(30) *Lettres de Louis XII*, II, 286 et III, 6.

(31) LE ROUX DE LINCY, n° 21.

teur et conseiller de quatre rois, fut plus d'une fois chargé de la sécurité d'enfants royaux (32), en dernier lieu de ceux de François I^{er}. Madame du Bouchage cependant ne fut pas associée à ces fonctions, mais, comme la femme de Jean Bourré qui surveillait la construction des châteaux de son mari, se vit confier les bijoux d'Anne de France et recevait chez elle la cour en déplacement, madame du Bouchage était de ces femmes énergiques et admirables qui jouissaient de l'affection de leurs époux, de la confiance des princes et de l'estime de tous, sans jamais chercher à s'attirer de faveurs. Après avoir élevé ses propres enfants, elle se chargea en 1509 de l'éducation de ses nièces (33), se rendant à la cour l'hiver, mais gérant aussi les intérêts de son mari. La reine en connaissait les qualités et en la choisissant comme marraine de Renée, elle honorait à la fois la femme et le mari. Les lettres qu'elle lui écrivit alors respirent la confiance : *Prenez y tousjours garde ainsi que vous avez fait jusques icy*, lui dit-elle, *et vous me ferez plaisir* (34). Ce sont des lettres d'amitié, des lettres aussi d'une femme émotionnellement mûre et physiquement déjà épuisée. Anne de Bretagne en 1511 a 34 ans ; la vie l'a soumise à de rudes épreuves et lui en réserve d'autres, elle n'est plus aussi sûre de tout remporter haut la main qu'elle l'était dans ses premières années avec Louis XII. Pourtant l'expérience de l'échec ne l'a ni durcie ni aigrie, elle l'a radoucie, et la femme qui a écrit ces lettres à madame du Bouchage est la même qui, moins de trois ans plus tard, trouvera au fond d'elle-même la générosité de confier en mourant ses deux filles tant aimées à Louise de Savoie, sa rivale détestée et victorieuse.

Pauline MATARASSO

(32) Notamment de celle de Charles-Orland à Amboise en 1494-1495, Mme de Bussières étant alors sa gouvernante.

(33) MANDROT, 238.

(34) LE ROUX DE LINCY, n° 19.

ANNEXE

Transcription d'après le ms fr. 2929, f. 52, de la Bibliothèque de France, de la lettre n° 12 de l'ouvrage de Le Roux de Lincy, dont le texte publié comporte des erreurs de conséquence. Certains mots abrégés par le secrétaire ont été reconstitués; ils sont indiqués par la présence de lettres italiques.

Ma commere j'ay este tres aise des nouvelles que m'avez mandé de ma fille et que le peu de mal qu'elle a eu que se n'est que des petites dens ainsi que m'escrivez. Et croy *que* si la nourrice estoit ung peu mallade que ne le me celleriez non plus *que* de ma fille. Je n'entens pas aussi *que* faciez le contraire. Toutesfois j'ay esté en payne par la lectre que m'escrypt maistre Albert qu'il a trouvé ma fille ung peu chaulde et que si c'estoit à luy à faire, il bailleroit quelque casse à *ladicte* nourrice, ce que je treuve bien estrange de bailler medecine s'il n'eust trouvé *ladicte* nourrice esmeue ou en fievre; par quoy ma commère, je vous pryé que incontinent envoyez *querir* Cateryne et voyés de son laict sil elle est en fievre ou s'il y a muctacion et luy dictez qu'elle la voye la nuyt si elle est chaulde ou autrement qu'elle n'a acoustumé. Et si vous ne trouvez autrement qu'elle n'a accoustumé, ne luy changez point ses viandes car je vous envoye maistre Millon qui vous dira ce qu'il sera bon de faire, lequel partit samedi. Et vous pryé que incontinent despeschez le poste et m'escrivez bien au long de *madicte* fille et de ma nourrice. Et [a Die] n'oubliez pas de me mander des vostres. Escrypt à Grenoble le XVIIIe jour de juing.

Anne

Delavigne

RÉSUMÉ

La Vie d'Anne de Bretagne de Le Roux de Lincy, et surtout les deux derniers tomes consacrés à la correspondance et aux comptes, n'ont jamais cessé d'être consultés et pillés par les historiens. Cet ouvrage si précieux n'est cependant pas exempt d'erreurs. La datation des lettres, si souvent citées, que la reine adressa à Mme du Bouchage en fournit un exemple. Pensant que l'enfant des lettres devait être Claude, Le Roux de Lincy proposa des dates qui ne correspondent point à l'itinéraire de la reine pour les années en question, celle surtout où Claude était toujours au sein et pouvait souffrir des premières poussées dentaires. Si par contre, tenant compte qu'Anne de Bretagne eut deux filles, on substitue Renée à Claude, tout rentre dans l'ordre, y compris l'identité de la gouvernante, et dates et déplacements s'accordent jusque dans les moindres détails.